

Bruxelles, 7 Août 2014 (07.00 a.m. CET)

Excellents résultats commerciaux au deuxième trimestre mais incidence défavorable de la rigueur de la législation hongroise.

KBC clôture le deuxième trimestre 2014 sur un bénéfice net de 317 millions d'euros, par rapport à 397 millions d'euros au trimestre précédent et 517 millions d'euros au deuxième trimestre 2013.

Abstraction faite de l'incidence des activités legacy (CDO, désinvestissements) et de la valorisation du risque de crédit propre, le bénéfice net ajusté s'inscrit à 287 millions d'euros au deuxième trimestre 2014, contre 387 millions au trimestre précédent et 485 millions au deuxième trimestre 2013.



Johan Thijs, CEO du groupe:

"2014 reste caractérisé par des conditions économiques relativement favorables, marquées par un retour de la confiance des consommateurs et des producteurs et par une décrue du chômage. En revanche, l'Europe reste sous l'emprise de taux d'intérêt bas et d'une faible inflation. Sur cette toile de fond, KBC dégage un résultat net de 317 millions d'euros au deuxième trimestre, soit 287 millions d'euros en termes de bénéfice ajusté. Par rapport au trimestre précédent, le groupe réalise d'excellents résultats commerciaux avec une hausse des revenus nets d'intérêts, une légère progression de l'octroi de crédits et un gonflement des dépôts de clients par opposition à un recul du financement wholesale. Les revenus de frais et commissions augmentent aussi, particulièrement en Belgique, en République tchèque et en Hongrie. Le ratio combiné de nos activités non vie demeure robuste en dépit d'une hausse des demandes d'indemnisation due aux récentes tempêtes de grêle en Belgique. Les ventes d'assurances vie progressent également. Le ratio charges/revenus ajusté pour éléments de nature spécifique se maintient bien. Les réductions de valeur pour pertes de crédit se maintiennent à un niveau globalement bas, mais augmentent légèrement en Irlande. Nos revenus globaux continuent toutefois de se ressentir des variations négatives marked-to-market de la valeur des produits dérivés ALM. Fait plus important, l'incidence défavorable de la provision de 231 millions d'euros constituée pour couvrir les effets de la nouvelle législation hongroise sur le crédit aux particuliers a pesé sur le résultat de ce trimestre. La base légale de cette loi sera contestée, notamment avec l'appui de l'avis du 28 juillet 2014 de la Banque centrale européenne en la matière et sa demande de consultation.

Au deuxième trimestre 2014, la division Belgique dégage un résultat net de 383 millions d'euros, conforme à la moyenne de 384 millions des quatre trimestres précédents. Par rapport au trimestre précédent, le 2e trimestre 2014 se caractérise par le maintien des revenus nets d'intérêts, la bonne tenue des revenus de frais et commissions, une hausse des revenus de dividendes due à des effets saisonniers, l'incidence défavorable de la valorisation des produits dérivés ALM, le tassement des revenus de la vente d'actifs financiers, la dégradation du ratio combiné d'assurance non vie due aux dégâts de la grêle, la progression des ventes de produits d'assurance vie de la branche 23 et la hausse des autres revenus nets. Les charges augmentent légèrement mais les réductions de valeur restent faibles. Les activités bancaires et d'assurance génèrent respectivement 78% et 22% du résultat net sur la période.

Pendant le trimestre sous revue, la Division République tchèque a dégagé un résultat net de 140 millions d'euros, conforme à la moyenne des quatre trimestres précédents. Par rapport au trimestre précédent, l'on note au deuxième trimestre une légère progression des revenus nets d'intérêts et des frais et commissions mais aussi l'absence de bénéfices réalisés sur la cession d'actifs financiers, une progression des résultats nets sur instruments financiers et des autres revenus, une nouvelle amélioration du ratio combiné non vie et une hausse des ventes de produits d'assurance vie de la branche 23. Les charges augmentent légèrement et les réductions de valeur pour pertes de crédits se maintiennent à un niveau très bas. Les activités bancaires et d'assurance génèrent respectivement 95% et 5% du résultat net sur la période.

Pour le trimestre sous revue, la division Marchés internationaux enregistre un résultat net de -176 millions d'euros, en légère progression par rapport à la moyenne de -198 millions d'euros pour les quatre trimestres précédents. Le deuxième trimestre 2014 s'est caractérisé par une hausse des revenus nets d'intérêts, un tassement du résultat des instruments financiers, une hausse des gains réalisés sur les obligations, une hausse des revenus nets de frais et commissions, une dégradation du ratio combiné non vie et une augmentation des ventes d'assurances vie. On note également l'impact très négatif de la nouvelle loi hongroise sur les crédits aux particuliers. Les charges ont diminué en raison du fait que la totalité de l'effet de la taxe bancaire hongroise pour l'ensemble de l'année a été imputée au trimestre précédent. Les provisions pour pertes sur crédits ont été renforcées en raison de l'Irlande. Notre estimation des provisions pour pertes sur crédits attendues en Irlande pour l'ensemble de l'exercice se situe dans le haut de la fourchette de 150-200 millions d'euros. Généralement parlant, les activités bancaires accusent un résultat net négatif de -182 millions d'euros (les résultats favorables en Slovaquie et en Bulgarie étant épousés par le résultat négatif en Irlande (dû à des provisions pour risques de pertes sur crédits) et en Hongrie (incidence de la nouvelle loi sur le crédit à la consommation). En revanche, les activités d'assurance dégagent un résultat net positif de 6 millions d'euros.

La position de liquidité du groupe demeure très solide, les ratios LCR et NSFR dépassant largement 100%.

De même, notre position de capital reste aussi très robuste, comme en témoigne le ratio common equity de 12,9% (Bâle III à pleine charge sous le compromis danois). Le remboursement de 0,5 milliard d'euros au gouvernement régional flamand début janvier a été pris en compte au premier semestre, de même que les résultats semestriels et la provision proratée en vue de la distribution proposée d'un dividende, du coupon des instruments additionnels Tier-1 et du coupon sur le solde des aides publiques restant à payer en 2014. Il en résulte que le ratio common equity reste nettement supérieur à notre objectif de 10,5%.

KBC souhaite poursuivre sa croissance sur ses bases solides et se classer parmi les établissements financiers européens orientés clients les plus performants. Cet objectif sera atteint en renforçant de manière rentable son modèle de bancassurance au service des particuliers, des PME et des moyennes capitalisations sur les marchés clés, en se concentrant sur une croissance durable et rentable fondée sur la gestion des risques, des capitaux et des liquidités, et en créant une satisfaction des clients supérieure par le biais d'une approche de distribution fluide et multicanal, accordant une place centrale au client. En réalisant ces objectifs, KBC deviendra la référence en matière de bancassurance sur ses marchés clés."

Incidence des activités legacy et valorisation du risque de crédit propre :

Afin de fournir un aperçu fiable des activités en cours, KBC publie aussi des chiffres ajustés qui ne prennent pas en compte a) l'incidence des activités legacy, c'est-à-dire la valorisation des CDO restantes en portefeuille (y compris les commissions pour le système de garantie y afférent conclu avec l'État belge) et l'impact des désinvestissements, et b) l'incidence de la valorisation du risque de crédit propre. Pendant le trimestre sous revue, ces éléments ont eu l'influence suivante :

- CDO: Les différentiels de crédit corporate et ABS se sont resserrés au deuxième trimestre. Si l'on prend en compte l'impact de la commission pour le système de garantie des CDO convenu avec le gouvernement fédéral belge et de l'approche des échéances, l'impact positif après impôts s'élève à 30 millions d'euros.
- Désinvestissements restants: on note pour ce trimestre une incidence favorable après impôts de 8 millions d'euros, principalement due au bénéfice réalisé des ventes dans le portefeuille immobilier.
- Incidence de la valorisation du risque de crédit propre : le resserrement des différentiels de crédit sur la dette de KBC entre fin mars 2014 et fin juin 2014 se traduit par un léger ajustement marked-to-market négatif de 8 millions d'euros (après impôts), mais qui est sans incidence sur le capital réglementaire.

Principales données financières du 2Tr2014 par rapport au 1Tr2014 :

- Excellent résultat net, abstraction faite de l'impact de la législation hongroise.
- Revenus nets d'intérêts en hausse de 5%.
- Marge d'intérêt nette en hausse de 2,00% à 2,05%.
- Octroi de crédit en forte progression dans tous les pays stratégiques.
- Volume des dépôts en forte hausse en République tchèque et en Irlande.
- Ratio combiné non vie de 97% pour le trimestre par suite des demandes d'indemnisation de tempêtes au 2Tr2014, et de 93% year to date.
- Augmentation des ventes d'assurances vie en Europe centrale.
- Incidence négative des valorisations marked-to-market des dérivés ALM¹ mitigée par des revenus corrects de la salle des marchés .
- Hausse des revenus de frais et commissions principalement en Belgique, en République tchèque et en Hongrie.
- Autres revenus nets négatifs, essentiellement par suite de la constitution d'une provision à caractère unique de 231 millions d'euros pour le portefeuille de crédits aux particuliers en Hongrie.
- Ratio charges/revenus de 63% year to date et de 55% après ajustement pour des éléments spécifiques (principalement l'impact des valorisations marked-to-market des dérivés ALM et de la législation hongroise sur les crédits retail FX).
- Ratio de coût des crédits très faible à 0,34% year to date grâce à la République tchèque et à la Belgique.
- Position de liquidité forte et soutenue, LCR de 123% et NSFR de 109%.
- Solvabilité: base de capital solide, ratio common equity selon Bâle III (à pleine charge) de 12,9%, nettement supérieur à l'objectif de 10,5%.

Aperçu Groupe KBC (consolidé)	2Tr2013	1Tr2014	2Tr2014	1S2013	1S2014
Résultat net, IFRS (en millions d'EUR)	517	397	317	1 037	714
Bénéfice de base par action, IFRS (en EUR) ¹	1,24	0,45	0,63	2,49	1,08
Résultat net ajusté (en millions d'EUR)	485	387	287	843	675
Bénéfice de base par action, en fonction du résultat net ajusté (en EUR) ¹	1,16	0,42	0,56	2,02	0,98
Ventilation par division (en millions d'EUR)					
Belgique	418	351	383	803	734
République tchèque	146	138	140	279	277
Marchés internationaux	-23	-26	-176	-110	-202
Centre groupe	-56	-75	-59	-128	-135
Capitaux propres de la société mère par action (en EUR, fin de période)	29,1	28,7	29,5	29,1	29,5

¹ Note: en cas de paiement d'un coupon sur les titres de capital de base vendus aux gouvernements belge et flamand et les instruments additionnels Tier 1 inclus dans les capitaux propres, il sera déduit du numérateur (au prorata). En cas de paiement d'une pénalité sur les titres du capital de base, elle sera déduite de la même manière.

¹ Il convient de noter que l'impact négatif des valorisations marked-to-market des dérivés ALM est largement compensé par l'impact positif des réserves de réévaluation des actifs disponibles à la vente par le biais de variations des capitaux propres.

Aperçu des résultats selon IFRS

Pour les données complètes du compte de résultat et du bilan consolidés selon les normes IFRS, nous vous renvoyons au chapitre Consolidated financial statements du rapport trimestriel, qui reprend également un résumé du résultat global, des variations des capitaux propres des actionnaires et des flux de trésorerie, ainsi que plusieurs annexes relatives aux comptes.

Pour une appréciation correcte des activités en cours, KBC publie aussi un aperçu des résultats ajustés, qui exclut l'incidence des activités legacy (désinvestissements, CDO) et de la valorisation du risque de crédit propre du compte de résultat. Celle-ci est résumée en trois lignes au bas de la présentation (voir section suivante).

Compte de résultats consolidé selon IFRS, KBC Groupe (en millions d'EUR)	1Tr 2013	2Tr 2013	3Tr 2013	4Tr 2013	1Tr 2014	2Tr 2014	3Tr 2014	4Tr 2014	1S 2013	1S 2014
Revenus nets d'intérêts	1 053	1 003	1 014	1 008	1 010	1 056	-	-	2 056	2 065
Revenus d'intérêts	2 161	2 079	2 037	2 067	1 930	1 971	-	-	4 239	3 901
Charges d'intérêts	-1 108	-1 076	-1 023	-1 060	-920	-915	-	-	-2 184	-1 835
Assurance non-vie (avant réassurance)	149	115	145	127	149	102	-	-	264	251
<i>Primes acquises</i>	305	316	321	317	307	315	-	-	621	623
<i>Charges techniques</i>	-156	-201	-176	-190	-158	-214	-	-	-357	-372
Assurance vie (avant réassurance)	-59	-62	-63	-57	-59	-56	-	-	-122	-114
<i>Primes acquises</i>	271	241	238	381	308	297	-	-	512	606
<i>Charges techniques</i>	-331	-303	-302	-438	-367	-353	-	-	-634	-720
Résultat net de la réassurance cédée	-12	13	1	-6	-17	19	-	-	1	3
Revenus de dividendes	5	20	14	8	14	24	-	-	25	38
Résultat net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	314	425	223	229	40	44	-	-	739	84
Résultat net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	142	47	34	29	51	49	-	-	189	100
Revenus nets de commissions	389	381	337	362	374	387	-	-	771	761
Revenus de commissions	636	560	507	564	557	533	-	-	1 197	1 090
Charges de commissions	-247	-179	-170	-202	-182	-147	-	-	-426	-329
Autres revenus nets	76	-20	51	15	52	-99	-	-	56	-47
Total des produits	2 058	1 921	1 754	1 715	1 615	1 526	-	-	3 979	3 141
Charges d'exploitation	-1 033	-924	-918	-968	-973	-933	-	-	-1 957	-1 906
Réductions de valeur :	-350	-275	-362	-940	-114	-142	-	-	-625	-255
Sur prêts et créances	-293	-254	-230	-937	-102	-136	-	-	-547	-238
Sur actifs financiers disponibles à la vente	-13	-3	-8	-10	-5	-3	-	-	-16	-8
Sur goodwill	-7	0	0	0	0	0	-	-	-7	0
Sur autres	-37	-18	-125	7	-6	-3	-	-	-55	-9
Quote-part dans le résultat des entreprises associées et joint ventures	8	8	9	6	7	7	-	-	15	13
Résultat avant impôts	683	729	483	-187	535	457	-	-	1 412	992
Impôts	-159	-210	-207	-103	-138	-140	-	-	-368	-278
Résultat net après impôts des activités abandonnées	0	0	0	0	0	0	-	-	0	0
Résultat après impôts	524	520	276	-290	397	317	-	-	1 044	714
attribuable à des participations minoritaires	4	3	4	4	0	0	-	-	7	0
attribuable aux actionnaires de la société mère	520	517	272	-294	397	317	-	-	1 037	714
Bénéfice par action (EUR), ordinaire	1,25	1,24	-0,75	-0,71	0,45	0,63	-	-	2,49	1,08
Bénéfice par action (EUR), dilué	1,25	1,24	-0,75	-0,71	0,45	0,63	-	-	2,49	1,08

Les chiffres de référence 2013 ont été légèrement ajustés suite à l'application de la nouvelle norme IFRS 11. Cette norme prévoit que les joint-ventures doivent être prises en compte selon la méthode de la mise en équivalence au lieu de la méthode de la consolidation proportionnelle. Pour KBC, cela concerne ČMSS, une joint-venture de ČSOB en République tchèque. Ce changement n'a aucune incidence sur le résultat net mais influence divers éléments du compte de résultats consolidé.

Aperçu des résultats ajustés

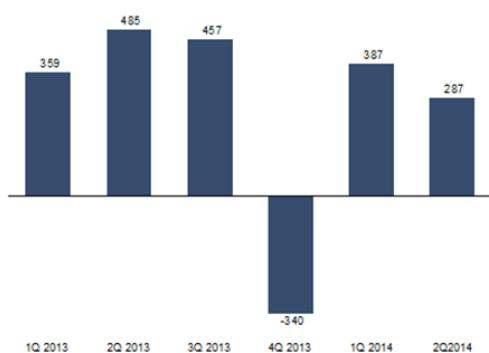
Pour une appréciation plus complète du cours des activités, KBC fournit également d'autres chiffres que ceux établis selon les normes IFRS (section précédente). Dans l'aperçu ci-après, l'incidence des activités legacy (désinvestissements restants, CDO) et de la valorisation du risque de crédit propre est exclue du compte de résultats et résumée en trois lignes au bas de la présentation (dans le reporting par division, ces éléments sont incorporés dans le Centre de groupe). Par ailleurs, un traitement comptable différent pour les revenus du marché des capitaux est appliqué à la division Belgique (tous les résultats des opérations de négociation étant transférés au « Résultat net des instruments financiers à la juste valeur »). Les différences entre les chiffres selon IFRS et les chiffres ajustés sont détaillées sous Notes to the segment reporting à la section Consolidated financial statements du rapport trimestriel.

Compte de résultat consolidé, KBC Groupe (en millions EUR)	1Tr 2013	2Tr 2013	3Tr 2013	4Tr 2013	1Tr 2014	2Tr 2014	3Tr 2014	4Tr 2014	1S 2013	1S 2014
Résultat net ajusté (hors activités legacy et risques de crédit propres)										
Revenus nets d'intérêts	1 018	976	999	996	1 002	1 047	-	-	1 994	2 049
Assurance non-vie (avant réassurance)	149	115	145	127	149	102	-	-	264	251
<i>Primes acquises</i>	305	316	321	317	307	315	-	-	621	623
<i>Charges techniques</i>	-156	-201	-176	-190	-158	-214	-	-	-357	-372
Assurance vie (avant réassurance)	-59	-62	-63	-57	-59	-56	-	-	-122	-114
<i>Primes acquises</i>	271	241	238	381	308	297	-	-	512	606
<i>Charges techniques</i>	-331	-303	-302	-438	-367	-353	-	-	-634	-720
Résultat net de la réassurance cédée	-12	13	1	-6	-17	19	-	-	1	3
Revenus de dividendes	4	19	11	7	11	22	-	-	23	33
Résultat net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	218	256	146	159	17	37	-	-	473	54
Résultat net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	96	46	42	29	50	49	-	-	141	99
Revenus nets de commissions	382	385	341	365	378	389	-	-	767	766
Autres revenus nets	76	68	151	47	52	-124	-	-	145	-72
Total des produits	1 872	1 815	1 773	1 668	1 584	1 485	-	-	3 686	3 069
Charges d'exploitation	-1 023	-914	-906	-955	-965	-926	-	-	-1 936	-1 891
Réductions de valeur :	-333	-234	-208	-949	-107	-134	-	-	-567	-241
Sur prêts et créances	-293	-215	-185	-939	-103	-130	-	-	-509	-233
Sur actifs financiers disponibles à la vente	-13	-3	-2	-3	-5	-3	-	-	-16	-8
Sur goodwill	-7	0	0	0	0	0	-	-	-7	0
Sur autres	-20	-15	-22	-7	0	0	-	-	-35	0
Quote-part dans le résultat des entreprises associées et joint-ventures	8	8	9	6	7	7	-	-	15	13
Résultat avant impôts	524	675	667	-230	518	431	-	-	1 199	950
Impôts	-161	-187	-206	-106	-131	-144	-	-	-349	-275
Résultat après impôts	363	487	460	-336	387	288	-	-	850	675
attribuable à des participations minoritaires	4	3	4	4	0	0	-	-	7	0
attribuable aux actionnaires de la société mère	359	485	457	-340	387	287	-	-	843	675
Belgique	385	418	391	376	351	383			803	734
République tchèque	132	146	157	119	138	140			279	277
Marchés internationaux	-87	-23	-12	-731	-26	-176			-110	-202
Centre groupe	-71	-56	-79	-104	-75	-59			-128	-135
Bénéfice par action (EUR), ordinaire	0,86	1,16	-0,30	-0,82	0,42	0,56			2,02	0,98
Bénéfice par action (EUR), dilué	0,86	1,16	-0,30	-0,82	0,42	0,56			2,02	0,98
Incidence des activités legacy et des risques de crédit propres (après impôts)										
Legacy – bénéfices/pertes liés aux CDO	165	180	34	65	16	30			346	46
Legacy – désinvestissements	22	-128	-231	-10	-9	8			-106	-1
MTM du risque de crédit propre	-26	-20	12	-9	2	-8			-46	-6
Résultat net (IFRS)										
Résultat après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère (IFRS)	520	517	272	-294	397	317	-	-	1 037	714

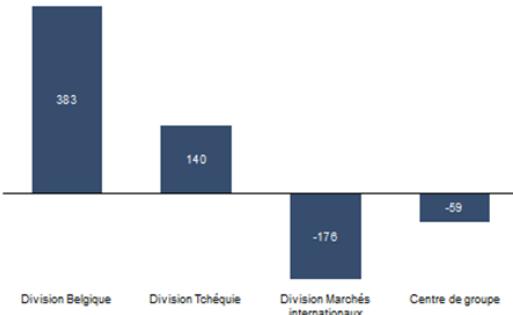
Les chiffres de référence 2013 ont été légèrement ajustés suite à l'application de la nouvelle norme IFRS 11. Cette norme prévoit que les joint ventures doivent être prises en compte selon la méthode de la mise en équivalence au lieu de la méthode de la consolidation proportionnelle. Pour KBC, cela concerne ČMSS, une joint-venture de ČSOB en République tchèque. Ce changement n'a aucune incidence sur le résultat net mais influence divers éléments du compte de résultats consolidé.

Analyse du trimestre sous revue (2Tr2014)

Résultat net ajusté (en millions d'EUR)



Résultat net ajusté par division, 2Tr2014 (en millions d'EUR)



Le résultat net du trimestre sous revue s'établit à 317 millions d'euros. Sans les activités legacy et l'incidence du risque de crédit propre, le résultat net ajusté s'élève à 287 millions d'euros, contre 387 millions au 1er trimestre 2014 et 485 millions au 2e trimestre 2013.

Total des produits (résultat net ajusté)

- Les revenus nets d'intérêts s'établissent à 1 047 millions d'euros, en hausse de 5% en rythme trimestriel et de 7% en rythme annuel. La marge d'intérêts nette s'inscrit à 2,05% pour le trimestre sous revue, en hausse de 5 points de base par rapport au trimestre précédent et de 18 points de base par rapport au niveau (recalculé) du trimestre correspondant de l'année dernière. Le volume des dépôts accuse un léger tassement en rythme trimestriel (la hausse des dépôts de clients a été épongée par des remboursements de dettes wholesale) et recule de 2% en rythme annuel (sous l'effet de remboursements de dettes wholesale). Le volume d'octroi de crédits augmente de 1% en rythme trimestriel mais décroît de 1% en rythme annuel. Dans la Division Belgique, l'octroi de crédits augmente de 2% en rythme trimestriel mais reste stable en rythme annuel (principalement sous l'effet de la réduction des crédits dans les succursales étrangères et de la contraction des prêts aux actionnaires, tandis que les crédits hypothécaires progressent de 1,5%). Toujours dans la Division Belgique, les dépôts progressent légèrement en rythme trimestriel et de 1% en rythme annuel. En République tchèque, le portefeuille de crédits se gonfle de 3% en rythme annuel et de 1% en rythme trimestriel, tandis que les dépôts augmentent de 8% d'une année à l'autre et de 2% d'un trimestre à l'autre. Le portefeuille de crédits de la division Marchés internationaux régresse de 6% en rythme annuel (la forte progression en Bulgarie et en Slovaquie étant épongée par la contraction du portefeuille irlandais) et se maintient à un niveau à peu près stable en rythme trimestriel. La base des dépôts s'élargit de 2% en rythme annuel (principalement grâce au succès de la campagne retail en Irlande) mais se contracte de 1% en rythme trimestriel (en raison de la Hongrie).
- Les activités d'assurance vie et non-vie ont réalisé les performances suivantes pendant le trimestre sous revue. Les primes brutes acquises moins les charges techniques brutes et le résultat de la réassurance cédée s'établissent à 65 millions d'euros, en recul de 11% en rythme trimestriel et 2% en rythme annuel.

Dans la branche non-vie, les primes progressent de 3% en rythme trimestriel et stagnent en rythme annuel. Au deuxième trimestre, les demandes d'indemnisation se sont nettement infléchies en hausse (35%) par rapport au trimestre précédent (en raison des dégâts de tempêtes en Belgique au 2Tr2014 et de l'hiver doux au 1Tr2014) et augmentent de 6% environ par rapport à leur niveau du 2Tr2013, également caractérisé par des tempêtes. Néanmoins, le ratio combiné atteint 93% year to date.

Dans la branche vie, on observe une progression 2% des ventes de produits d'assurance vie (y compris les produits branche 23 non inclus dans les recettes de primes) par rapport au 1Tr2014, grâce au

succès des ventes de produits de la branche 23. En rythme annuel, elles régressent toutefois de 1%, la hausse des ventes de produits à taux d'intérêt garanti épouseant le recul des ventes de produits de la branche 23.

Il est à noter que le deuxième trimestre a été fructueux en ce qui concerne les revenus d'investissements dérivés des activités d'assurance. En rythme trimestriel, les résultats sont conditionnés par l'effet saisonnier des revenus de dividendes, des revenus nets d'intérêts stables et un repli des bénéfices - qui n'en demeurent pas moins corrects - sur actifs disponibles à la vente dans le portefeuille d'investissement. Enfin, le résultat technico-financier a lui aussi bénéficié de la bonne maîtrise des frais administratifs généraux.

- Le résultat net des instruments financiers à la juste valeur atteint 37 millions d'euros pour le trimestre sous revue, soit nettement en-dessous de la moyenne de 145 millions d'euros sur les quatre derniers précédents. Ce chiffre s'explique par les revenus de la salle des marchés qui affichent un niveau respectable au 2Tr2014 et par l'impact de valorisations marked-to-market négatives des instruments dérivés ALM. Ces ajustements se montent à -57 millions d'euros (par rapport à une moyenne trimestrielle de +70 millions d'euros en 2013).
- Les plus-values nettes réalisées sur des actifs disponibles à la vente s'inscrivent à 49 millions d'euros pour le trimestre sous revue, en hausse par rapport à la moyenne de 42 millions des quatre trimestres antérieurs. Ces bénéfices ont été réalisés sur la vente tant d'actions que d'obligations.
- Les revenus nets de commissions s'établissent à 389 millions d'euros, en hausse de 3% en rythme trimestriel et de 1% en rythme annuel. Les principaux déterminants de la tendance en rythme trimestriel sont l'augmentation des commissions de gestion des fonds communs de placement en Belgique et la hausse des revenus de commissions en République tchèque. Les avoirs en gestion s'établissent à 172 milliards d'euros, en hausse de 4% par rapport au trimestre précédent (performance des investissements (+3%), influx nets (+1%)) et progressent de 11% en rythme annuel à la faveur de la performance des investissements (+8%) et des influx nets (+3%).
- Les autres revenus nets accusent un déficit de 124 millions d'euros, soit nettement en-dessous de la moyenne de 80 millions d'euros pour les quatre trimestres antérieurs. Ce poste est surtout impacté par les provisions constituées pour la nouvelle législation Hongroise sur le crédit à la consommation: "Résolution de certaines questions liées à la décision de la Cour suprême (Curia) d'uniformiser les contrats de crédit aux particuliers conclus par des établissements financiers" (-231 millions d'euros) mais l'issue favorable d'un litige dans notre succursale de Londres (31 millions d'euros) et des bénéfices immobiliers ont quelque peu mitigé cette perte.

Charges d'exploitation (résultat net ajusté)

- Au 2e trimestre 2014, les charges d'exploitation s'inscrivent à 926 millions d'euros, en recul de 4% par rapport au trimestre précédent, mais en hausse de 1% par rapport à un an auparavant. Cette baisse en rythme trimestriel est totalement imputable à la taxe bancaire hongroise 2014, qui est intégralement prise en charge au premier trimestre (51 millions d'euros). Par ailleurs, la rémunération variable du personnel et les frais de marketing et de communication au deuxième trimestre étaient plus élevés en Belgique et des charges ont été engagées pour l'examen de la qualité des actifs (Asset Quality Review/AQR). Les charges sont en hausse de 1% en rythme annuel, ce qui s'explique par l'augmentation de la taxe bancaire en Belgique (le trimestre de référence ayant bénéficié d'une récupération de l'ancien fonds de garantie des dépôts), par les coûts liés à l'AQR, par une hausse des coûts de personnel et des frais administratifs généraux en Irlande, mitigés toutefois par le fait que le trimestre correspondant de l'an dernier intégrait une charge supplémentaire unique en Hongrie.
- Le ratio charges/produits s'établit à un niveau relativement élevé de 63% year to date. Il s'explique, d'une part, par le fait que la taxe bancaire en Hongrie a été imputée pour toute l'année et, d'autre part, par le fait que le dénominateur (revenus totaux) a souffert des valorisations marked-to-market négatives des dérivés ALM et de l'impact de la nouvelle loi hongroise sur les crédits aux particuliers. Une fois ajusté des éléments spécifiques (en ce compris la taxe bancaire, les dérivés ALM et la législation hongroise), le ratio charges/produits redescend à 55%.

Réductions de valeur (résultat net ajusté)

- Les pertes de valeur sur crédits s'inscrivent à 130 millions d'euros au deuxième trimestre, en hausse par rapport aux 103 millions d'euros enregistrés au trimestre précédent mais en baisse par rapport aux 215 millions d'euros il y a un an. Cette hausse trimestrielle est imputable à l'Irlande (IBNR) et au Centre de groupe (KBC Bank Deutschland). Le ratio annualisé de pertes sur crédits s'inscrit à 0,34% pour l'ensemble du groupe. Il se répartit comme suit: taux très favorable de 0,15% pour la division Belgique (venant de 0,37% pour l'exercice 2013), niveau bas insoutenable de 0,04% pour la division Tchéquie (venant de 0,26% pour l'exercice 2013) et niveau de 1,14% pour la division Marchés internationaux (amélioration par rapport aux 4,48% de l'exercice 2013, qui avaient été clairement affectés par les réductions de valeur pour pertes sur crédits en Irlande au quatrième trimestre 2013).
- Les réductions de valeur sur actifs autres que des crédits sont limitées pour le trimestre sous revue (3 millions d'euros, liés à des actifs disponibles à la vente).

Incidence des activités legacy et du risque de crédit propre sur le résultat :

- CDO : Les différentiels de crédit corporate et ABS se sont resserrés au deuxième trimestre. Si l'on prend en compte l'impact de la commission pour le système de garantie des CDO convenu avec le gouvernement fédéral belge et de l'approche des échéances, l'impact positif après impôts s'élève à 30 millions d'euros.
- Désinvestissements restants : on note pour ce trimestre une incidence favorable après impôts de 8 millions d'euros, principalement due au bénéfice réalisé sur des ventes dans le portefeuille immobilier.
- Incidence de la valorisation du risque de crédit propre : le léger resserrement des différentiels de crédit sur la dette de KBC entre fin mars 2014 et fin juin 2014 se traduit par un ajustement marked-to-market légèrement négatif de 8 millions d'euros (après impôts), mais est sans incidence sur le capital réglementaire.

Ventilation par division

- Au 2e trimestre 2014, la division Belgique dégage un résultat net de 383 millions d'euros, conforme à la moyenne de 384 millions pour les quatre trimestres précédents. Par rapport au trimestre précédent, le 2e trimestre 2014 se caractérise par le maintien des revenus nets d'intérêts, la hausse marquée des revenus nets de commissions, la hausse des revenus de dividendes due à des effets saisonniers, l'incidence défavorable de la valorisation des produits dérivés ALM, le tastement des revenus de la vente d'actifs financiers, la dégradation du ratio combiné d'assurance non vie due aux dégâts de la grêle, la progression des ventes de produits d'assurance vie de la branche 23 et la hausse des autres revenus nets sous l'effet d'une récupération unique liée à un ancien dossier de crédit. Les charges augmentent légèrement mais les réductions de valeur restent faibles. Les activités bancaires et d'assurance génèrent respectivement 78% et 22% du résultat net sur la période.
- Pour le trimestre sous revue, la division Tchéquie dégage un résultat net de 140 millions d'euros, conforme à la moyenne des quatre derniers trimestres. Par rapport au trimestre précédent, l'on note une légère progression des revenus nets d'intérêts et des revenus nets de commissions mais aussi une absence de plus-values réalisées sur la cession d'actifs financiers, une progression des résultats nets sur instruments financiers et des autres revenus, une nouvelle amélioration du ratio combiné non vie et une hausse des ventes de produits d'assurance vie de la branche 23. Les charges augmentent légèrement et les réductions de valeur pour pertes sur crédits se maintiennent à un niveau très bas. Les activités bancaires et d'assurance génèrent respectivement 95% et 5% du résultat net sur la période.
- Pour le trimestre sous revue, la division Marchés internationaux enregistre un résultat net de -176 millions d'euros, en légère progression par rapport à la moyenne de -198 millions d'euros pour les quatre trimestres précédents. Le deuxième trimestre 2014 s'est caractérisé par une hausse des revenus nets d'intérêts, un tastement du résultat des instruments financiers, une hausse des gains réalisés sur les obligations, une hausse des revenus nets de commissions, une dégradation du ratio

combiné non vie et une augmentation des ventes d'assurances vie. On notera également l'impact très néfaste de la nouvelle loi hongroise sur les crédits aux particuliers. Les charges diminuent parce que la totalité de l'effet de la taxe bancaire hongroise pour l'ensemble de l'année a été imputée au trimestre précédent. En revanche, les provisions pour pertes sur crédits ont été renforcées, principalement pour l'Irlande. Globalement, les activités bancaires accusent un résultat net négatif de -182 millions d'euros (les résultats favorables en Slovaquie et en Bulgarie étant épongés par le résultat négatif en Irlande (dû à des provisions pour risques de pertes sur crédits) et en Hongrie (incidence de la nouvelle loi sur le crédit à la consommation). En revanche, les activités d'assurance dégagent un résultat net positif de 6 millions d'euros.

- Le résultat net du Centre de groupe s'élève à -30 millions d'euros au 2e trimestre 2014. Ce chiffre inclut non seulement un certain nombre d'éléments du groupe et de résultats de sociétés en attente de désinvestissement, mais aussi l'impact des activités legacy (CDO, désinvestissements) et la valorisation de notre propre risque de crédit. Sans ces deux derniers éléments, le résultat net ajusté pour le Centre de groupe s'établit à -59 millions d'euros, en hausse par rapport au chiffre du trimestre précédent. Cela s'explique surtout par la diminution du coût de la dette subordonnée, par suite du rachat au deuxième trimestre 2014 de plusieurs instruments de dette Tier-1 en cours.

Analyse du premier semestre 2014 (1S2014)

Le résultat net s'inscrit à 714 millions d'euros au premier semestre 2014. Abstraction faite des activités legacy et de l'incidence du risque de crédit propre, le résultat net ajusté ressort à 675 millions d'euros, contre 843 millions d'euros au premier semestre 2013.

Total des produits (résultat net ajusté)

- La performance en rythme annuel est conditionnée en partie par la déconsolidation d'Absolut Bank. Afin de permettre la comparaison ("sur une base comparable"), cet élément n'est pas pris en considération.
- Les revenus nets d'intérêts s'inscrivent à 2 049 millions d'euros, en hausse de 3% en rythme annuel. Sur une base comparable, ils affichent une progression de 4% en rythme annuel. Les marges commerciales demeurent saines et les coûts de financement (subordonnés) wholesale sont en nette diminution. La marge nette d'intérêts s'établit à 2,03% year to date, en hausse de 15 points de base par rapport au niveau (recalculé) de l'année précédente. Dans la division Belgique, le portefeuille de crédits stagne en rythme annuel (principalement en raison de la réduction dans les succursales étrangères et de la diminution des prêts aux actionnaires, alors que le volume des crédits hypothécaires augmente de 1,5%) et la base des dépôts se renforce de 1%. Le portefeuille de crédits en République tchèque progresse de 3% en rythme annuel, tandis que les dépôts augmentent de 8%. Le portefeuille de crédits de la division Marchés internationaux se contracte de 6% en rythme annuel (sous l'effet de la situation en Irlande), tandis que la base des dépôts grimpe de 2% (tirée par l'Irlande).
- Les activités d'assurances vie et non-vie enregistrent les résultats suivants au premier semestre 2014. Les primes brutes acquises, diminuées des charges techniques brutes et du résultat de la réassurance cédée, s'établissent à 140 millions d'euros, en recul de 2% en rythme annuel.

Les primes du segment non-vie stagnent en rythme annuel. Les demandes d'indemnisation à la suite des tempêtes en Belgique débouchent sur une légère hausse des charges techniques par rapport au premier semestre 2013, qui avait été affecté par les demandes d'indemnisation à la suite des inondations en République tchèque. Le ratio combiné s'inscrit malgré tout à un solide 93% year to date.

Dans la branche vie, les ventes de produits d'assurance vie (y compris les produits de la branche 23 non inclus dans les recettes de primes) reculent de 13% par rapport au premier semestre 2013. La hausse des ventes de produits à taux d'intérêt garanti est épousée par la contraction des ventes de produits de la branche 23.

Il convient de noter que les résultats des activités d'assurances bénéficient également du rebond des revenus d'investissements, provoqué par la hausse des revenus de dividendes et du résultat net supérieur réalisé sur la vente d'actifs disponibles à la vente. Les frais généraux administratifs sont sous contrôle et baissent de 5% en rythme annuel.

- Le résultat net des instruments financiers à la juste valeur s'établit à 54 millions d'euros au premier semestre 2014, contre 473 millions d'euros au premier semestre 2013, ou 470 millions d'euros sur une base comparable. Ce chiffre est en général déterminé par les revenus générés par la salle des marchés. Pendant les six premiers mois de l'année, il a toutefois été essentiellement influencé par le résultat négatif de 140 millions d'euros sur les valorisations marked-to-market relatives aux instruments dérivés utilisés dans la gestion ALM, contre un résultat positif de 211 millions au premier semestre 2013.
- Les plus-values nettes réalisées sur des actifs disponibles à la vente s'inscrivent à 99 millions d'euros pour la période sous revue, contre 141 millions d'euros pour le premier semestre 2013. Elles sont attribuables pour un tiers à la vente d'obligations et pour deux tiers à la vente d'actions.
- Les revenus nets de commissions ressortent à 766 millions d'euros, ce qui représente un statu quo en rythme annuel mais une hausse de 1% sur une base comparable. Les avoirs en gestion augmentent de 11%, à 172 milliards d'euros, depuis fin juin 2013, à la suite d'effets de prix (8%) et d'influx nets (3%).

- Les autres revenus nets s'établissent à -72 millions d'euros, contre 145 millions d'euros au premier semestre 2013. Ils sont affectés par la provision (-231 millions d'euros) constituée en raison de la nouvelle loi hongroise portant sur la "Résolution de certaines questions liées à la décision de la Cour suprême (Curia) d'uniformiser les contrats de crédit aux particuliers conclus par des établissements financiers"

Charges d'exploitation (résultat net ajusté)

- Au premier semestre 2014, les charges d'exploitation ressortent à 1 891 millions d'euros, en baisse de 2% par rapport à l'année précédente. Sur une base comparable, les charges diminuent de 1%, par suite notamment d'effets de change négatifs en République tchèque et en Hongrie, partiellement épousés par une hausse des dépenses chez KBC Ireland. Le ratio charges/produits s'établit à un niveau relativement élevé de 63% year to date. Il s'explique toutefois essentiellement par l'imputation de la taxe bancaire hongroise pour l'ensemble de l'année et par le fait que le dénominateur (produits totaux) pâtit de valorisations marked-to-market négatives de dérivés ALM et de l'impact de la nouvelle loi hongroise sur les crédits aux particuliers. Abstraction faite des éléments exceptionnels, le ratio charges/produits s'inscrit à 55%.

Réductions de valeur (résultat net ajusté)

- Les réductions de valeur pour pertes sur crédits s'élèvent à 233 millions d'euros au premier semestre 2014, en recul par rapport aux 509 millions d'euros enregistrés un an plus tôt. Le ratio annualisé de pertes sur crédits year to date s'établit à 0,34%. Il se répartit comme suit : 0,15% pour la division Belgique (contre 0,37% pour l'exercice 2013), 0,04% pour la division Tchéquie (contre 0,26% pour l'exercice 2013) et 1,14% pour la division Marchés internationaux (contre 4,48% pour l'exercice 2013).
- Les autres réductions de valeur s'élèvent à 8 millions d'euros et portent uniquement sur des actifs disponibles à la vente.

Impôt sur le revenu

- L'impôt sur le revenu s'élève à 275 millions d'euros pour les six premiers mois de 2014.

Incidence des activités legacy et du risque de crédit propre sur le résultat

- CDO : au cours des six premiers mois de 2014, les différentiels de crédit corporate et ABS se sont encore resserrés. Si l'on prend en compte l'impact de la commission pour le système de garantie des CDO convenu avec le gouvernement fédéral belge, l'impact net de la réduction de l'exposition aux CDO et la durée résiduelle des produits, l'impact positif après impôts avoisine les 46 millions d'euros.
- Désinvestissements restants : l'impact après impôts atteint -1 million d'euros au total pour le premier semestre 2014.
- Incidence de la valorisation du risque de crédit propre : l'amélioration des différentiels de crédit sur la dette de KBC entre fin 2013 et la fin du deuxième trimestre se traduit par un ajustement marked-to-market négatif de 6 millions d'euros (après impôts), mais est sans incidence sur le capital réglementaire.

Capitaux propres et solvabilité

- À fin juin 2014, les capitaux propres s'établissaient à 15,7 milliards d'euros, en hausse de 1,2 milliard d'euros par rapport au début de l'année, en raison essentiellement de la prise en compte de l'instrument additionnel de catégorie 1 (+1,4 milliard d'euros) émis en mars. Au premier semestre 2014, ils ont également été influencés par le remboursement de 0,5 milliard d'euros (y compris la pénalité de 50%) de l'aide publique du gouvernement flamand, la prise en compte des résultats du

premier semestre 2014 (+0,7 milliard d'euros) et la demande de remboursement de titres Funding Trust (-0,4 milliard d'euros d'intérêts de tiers).

- Le ratio common equity du groupe (Bâle III, à pleine charge, selon le compromis danois, y compris l'aide résiduelle du gouvernement régional flamand) est ressorti à un solide niveau de 12,9% au 30 juin 2014.
- Le ratio de solvabilité de KBC Assurances s'inscrivait à 317% en juin 2014, un excellent résultat, en hausse par rapport au niveau déjà élevé de 281% enregistré fin 2013.

Liquidité

- La liquidité du groupe demeure excellente, avec un ratio LCR de 123% et un ratio NSFR de 109% à l'issue du deuxième trimestre.

Données sélectionnées du bilan

Chiffres clés du bilan consolidé * KBC Groupe (en millions d'EUR)	31-03-2013	30-06-2013	30-09-2013	31-12-2013	31-03-2014	30-06-2014	30-09-2014	31-12-2014
Total de l'actif	255 753	250 557	247 530	238 686	246 179	252 768	-	-
Prêts et avances à la clientèle	127 112	129 179	125 795	120 371	120 810	124 661	-	-
Titres (instruments de capitaux propres et de dettes)	64 777	65 435	63 854	64 904	66 313	68 380	-	-
Dépôts de la clientèle et titres de créance	164 766	164 213	166 223	161 135	163 838	166 407	-	-
Provisions techniques avant réassurance	18 836	18 805	18 803	18 701	18 941	19 007	-	-
Dettes de contrats d'investissement, assurance	11 664	11 606	11 684	11 787	11 976	12 322	-	-
Capitaux propres des actionnaires	12 505	12 119	11 895	11 826	11 968	12 318	-	-
Titres de capital de base sans droit de vote	3 500	3 500	2 333	2 333	2 000	2 000	-	-

* Les chiffres de référence 2013 ont été légèrement ajustés à la suite de l'application de la nouvelle norme IFRS 11. Cette norme prévoit que les joint-ventures doivent être prises en compte selon la méthode de mise en équivalence au lieu de la méthode de la consolidation proportionnelle. Pour KBC, cela concerne ČMSS, une joint-venture de ČSOB en République tchèque. Ce changement n'a aucune incidence sur les capitaux propres, mais influence divers postes du bilan consolidé. En outre, conformément à l'IFRS 5, les actifs et passifs de certains désinvestissements ont été réattribués aux postes "Actifs non courants détenus en vue de la vente et groupes destinés à être cédés" et "Passifs liés à des groupes d'actifs destinés à être cédés", ce qui fausse légèrement la comparaison entre périodes.

Ratios sélectionnés

Ratios sélectionnés KBC Groupe (consolidé)	Exercice 2013	1S2014
Rentabilité et efficacité (basées sur le résultat net ajusté)		
Rendement des capitaux propres*	9%	11%
Ratio charges/produits, activités bancaires	52%	63%
Ratio combiné, assurances non-vie	94%	93%
Solvabilité		
Ratio Common equity (Bâle III, fully loaded, y compris l'aide publique restante)	12.8%	12.9%
Risque de crédit		
Ratio de pertes sur crédits	1.21%	0.34%
Ratio non-performing	5.9%	6.2%

* En cas de paiement escompté d'un coupon sur les titres de capital de base vendus aux gouvernements belge et flamand et les instruments additionnels de catégorie 1 inclus dans les capitaux propres, il sera déduit du numérateur (au prorata).

Note : un certain nombre de ratios ont été affectés (avec application rétroactive) par des changements découlant de la mise en œuvre de l'IFRS 11, de Bâle III et de la suppression de la dérogation concernant la pondération zéro des obligations d'État nationales.

Stratégie et faits marquants (du deuxième trimestre jusqu'à ce jour)

- La stratégie de base de KBC reste centrée sur la fourniture de produits et de services de bancassurance aux particuliers, aux PME et aux moyennes capitalisations en Belgique, en République tchèque, en Slovaquie, en Hongrie et en Bulgarie. Dans le droit fil de son plan stratégique, le groupe a pratiquement finalisé la cession ou la cessation d'activités non stratégiques. Les deux derniers désinvestissements (Banque Diamantaire Anversoise et KBC Bank Deutschland) ont fait l'objet d'un contrat de vente, mais doivent encore recevoir l'aval des autorités régulatrices
- Le 2 avril 2014, KBC a fait part de son intention de rembourser les 5 titres Tier-1 classiques en circulation pour un montant nominal de 2,4 milliards d'euros, à la suite de l'émission couronnée de succès de titres additionnels de catégorie 1 conformes à la directive CRD4 à hauteur de 1,4 milliard d'euros. Tous les titres concernés ont été remboursés depuis lors.
- Le 8 mai 2014, Moody's a relevé la note à long terme à "A2" pour KBC Bank et "A3" pour KBC Groupe. Le 29 mai, les notes à long terme de KBC se sont vu attribuer une perspective négative, de même que 81 autres établissements financiers, à la suite de l'adoption par l'Union européenne de la directive sur le rétablissement et la résolution bancaire (Bank Recovery and Resolution Directive ou BRRD) et du règlement relatif au mécanisme de résolution unique (Single Resolution Mechanism (SRM) Regulation).
- En juin 2014, KBC a organisé un Investor Day pour annoncer ses objectifs et ses orientations à long terme. KBC souhaite poursuivre sa croissance sur ses bases solides et se classer parmi les établissements financiers européens orientés clients les plus performants. Cet objectif sera atteint en renforçant de manière rentable son modèle de bancassurance au service des particuliers, des PME et des moyennes capitalisations sur les marchés clés, en se concentrant sur une croissance durable et rentable fondée sur la gestion des risques, des capitaux et des liquidités, et en créant une satisfaction des clients supérieure par le biais d'une approche de distribution fluide et multicanal, accordant une place centrale au client. En réalisant ces objectifs, KBC deviendra la référence en matière de bancassurance sur ses marchés clés. Le groupe a également annoncé de nouveaux objectifs financiers, décrits sur le site www.kbc.com.
- En juillet 2014, Fitch a confirmé les notes à long terme "A-" (avec perspective stable) pour KBC Bank et KBC Groupe.

Évolution en matière de développement durable et de responsabilité de l'entreprise (du deuxième trimestre jusqu'à ce jour)

- Le rapport 2013 de K&H sur la responsabilité sociale de l'entreprise (corporate social responsibility ou CSR) et le rapport 2013 sur la responsabilité sociale de ČSOB Group ont été publiés.
- Le Comité de direction de KBC Groupe a accepté d'étendre l'initiative actuelle Start-it aux principales villes de Belgique. Dans le cadre de ce programme, les jeunes start-ups bénéficient d'un appui pour élaborer leur business case et transformer leurs idées en projets qui tiennent la route.
- Fin juin, KBC a lancé la nouvelle version de sa politique Fournisseurs CSR, qui introduit le Code de conduite durable des fournisseurs et permet le contrôle des performances.
- K&H Bank a gagné le concours "Family Friendly Workplace" organisé par le gouvernement hongrois. Le prix a été décerné aux sociétés qui aident leurs travailleurs à concilier travail et vie de famille. En République tchèque, ČSOB a été nominé à l'"Ashoka Changemakers/Ashoka Social and Business Co-Creation Competition" grâce à eScribe, un service de transcription en ligne fourni aux clients malentendants dans les 75 centres financiers Era. Il s'est classé dans les 15 premiers finalistes (sur plus de 300 nominés). Le service eScribe est récemment accessible dans tous les guichets spécialisés de la Poste tchèque en Bohème du Sud. En avril 2014, un atelier pilote pour les travailleurs en contact avec la clientèle a été organisé, afin de se concentrer sur la communication avec les

malvoyants et les malentendants. En mai et juin, les travailleurs en contact avec la clientèle dans les centres financiers Era ont été formés en vue d'une communication de base avec les malentendants.

- Le projet "Storytelling Doctors" de K&H MediMagic s'est vu décerné un prix par le jury international d'Amsterdam dans la catégorie Healthcare du concours "Golden World Award" organisé par l'IPRA. Il s'agit d'un véritable exploit : 415 participations de par le monde ont été enregistrées et seuls 9 candidats ont été nominés dans la catégorie Healthcare.
- Le projet "Blue Summer" de Cibank a gagné le prix de responsabilité sociale d'entreprise Engage 2013 dans le cadre du classement annuel des entreprises responsables du Bulgarian Business Leaders Forum.
- KBC Bank a adhéré aux Green Bond Principles (Principes pour des obligations vertes) et a été officiellement enregistrée comme membre. KBC a l'intention de participer activement au marché des obligations vertes, ce qui souligne son intérêt pour la finance verte.

Déclaration relative aux risques

- Ses activités étant principalement axées sur la banque, l'assurance et l'asset management, KBC s'expose à certains risques typiques, tels que les risques de défaut de crédit, les fluctuations des taux d'intérêt, les risques des marchés des capitaux, les risques monétaires, les risques de liquidité, les risques d'assurance, les risques opérationnels, l'exposition aux marchés émergents, les modifications apportées aux réglementations, les litiges avec les clients et les risques économiques en général. Le fait que le contexte macroéconomique et les plans de désinvestissement en cours puissent avoir une incidence défavorable sur la valeur des actifs ou puissent occasionner des charges supplémentaires excédant les prévisions est un autre aspect propre au risque d'entreprise.
- Les données relatives à la gestion des risques sont reproduites dans les rapports annuels, les extended quarterly reports et les rapports spécifiques sur les risques de KBC, tous disponibles sur www.kbc.com.
- La reprise économique gagne du terrain et prend un caractère durable dans la zone euro, alors que la crise financière et la crise des dettes souveraines sont reléguées au second plan. La croissance, certes encore très timide, prend progressivement de l'ampleur et est même plus vigoureuse dans les pays périphériques de l'UEM, fortement touchés par la crise. La demande intérieure reprend des couleurs, grâce à l'atténuation des obstacles (diminution du fiscal drag, basse inflation, maintien d'une politique monétaire accommodante pendant une longue période, allègement des conditions d'octroi de crédits,...). La croissance économique, qui gagne en ampleur, a amélioré la durabilité des finances publiques, débouchant sur une nouvelle baisse des différentiels intra-souverains. Dans l'intervalle, l'examen de la qualité des actifs et les tests de résistance de la BCE et de l'ABE contribuent à améliorer la transparence en ce qui concerne la santé financière du secteur bancaire européen. La BCE, qui sera la seule autorité de contrôle à partir de novembre 2014, s'assurera que les règles sont appliquées de manière uniforme et contribuera ainsi à accroître la stabilité financière.
- La croissance mondiale a déçu au premier semestre 2014 : performances plus faibles aux États-Unis, revers provoqué par l'augmentation de la TVA au Japon, difficile rééquilibrage en Chine et prévisions moins optimistes pour plusieurs marchés émergents. La croissance est néanmoins censée rebondir au deuxième semestre 2014. Les facteurs à l'origine de l'atonie de l'économie américaine au premier trimestre (hiver rigoureux, corrections d'inventaires,...) ne devraient exercer que des effets temporaires. Jusqu'à présent, la Chine est parvenue à mettre en œuvre des mesures destinées à juguler le ralentissement économique et à favoriser la croissance. L'économie japonaise a profité de la politique expansionniste baptisée "Abenomics" et semble à présent suffisamment robuste pour digérer l'augmentation de la TVA. Les risques baissiers subsistent néanmoins. La faiblesse de la croissance mondiale pourrait se prolonger, étant donné l'absence d'un robuste momentum dans les économies développées en dépit de la faiblesse extrême des taux et de la dissipation des autres obstacles à la reprise. Les risques géopolitiques (Ukraine, Moyen-Orient) se sont intensifiés et pourraient notamment doper les prix énergétiques et ébranler la confiance. Le resserrement escompté de la politique monétaire américaine implique des risques de marché et pourrait inverser la récente diminution des différentiels de risque et de la volatilité.

Pour tout complément d'information, veuillez contacter :

Wim Allegaert, Directeur Investor Relations, KBC Groupe
Tel +32 2 429 50 51 - E-mail : wim.allegaert@kbc.be

Viviane Huybrecht, Directeur Communication Corporate / Porte-parole KBC Groupe
Tel +32 2 429 85 45 - E-mail : pressofficekbc@kbc.be

* Ce communiqué contient des informations soumises à la réglementation sur la transparence des entreprises cotées en Bourse.

KBC Groupe SA

Av. Du Port 2 – 1080 Bruxelles

Viviane Huybrecht
Directeur
Communication Corporate/
Porte-parole
Tel. +32 2 429 85 45

Service Presse
Tel. +32 2 429 65 01 Stef Leunens
Tel. +32 2 429 29 15 Ilse De Muyer
Fax +32 2 429 81 60
E-Mail : pressofficekbc@kbc.be

Les communiqués de presse KBC peuvent être consultés sur www.kbc.com ou obtenus en envoyant un courriel à pressofficekbc@kbc.be

Suivez nous sur www.twitter.com/kbc_group